

NOM Prénom
Coordonnées
Date

Objet : Réponse à votre courrier (électronique)
Pour : Les membres de la haute autorité

D'après votre courrier, il semblerait que mon adresse IP est été prise en flagrant délit de "piratage".

Je comprend mieux maintenant pourquoi depuis quelques temps il me semblait que mes connexions étaient plus lentes qu'avant... Malgré tous mes efforts¹, il est donc vraisemblable qu'un usurpateur ai utilisé ma connexion sans mon consentement... Fichus pirates.

Il est malheureusement indéniable que la sécurisation de sa connexion est un exercice difficile, et j'attends avec impatience vos recommandations à ce sujet. Je peux vous assurer que dès la parution des informations relatives aux logiciels labellisés, je me ferai un devoir de rapidement les installer... Dans une machine virtuelle quelconque. Car je n'utilise sur mes ordinateurs que des logiciels libres et j'ai bien peur que les solutions proposés ne soient pas compatibles avec linux, freebsd, BeOS, AmigaDos ou autre... Je crois en effet, comme Jacques Myart² l'a récemment si bien fait remarquer, que :

« Le logiciel du principal système d'exploitation est truffé d'erreurs permettant de multiples attaques de hackers qui peuvent paralyser des systèmes entiers, allant des hôpitaux aux centrales nucléaires, en passant par les médias. »

Il à bien raison sur ce point, et windows est à la fois bien trop cher, et bien trop « bugué » pour être utilisé au quotidien.

Soyez sur que je vous informerait donc sans délai, sitôt l'installation réalisé sur les matériels compatibles (ce qui exclu les routeurs, consoles de jeu, téléphones mobiles, et tous les autres appareils que je pourrais posséder et qui serait susceptible de se connecter à Internet...).

Une fois cette installation réalisée, ma connexion internet sera réputée sécurisée, et il ne sera alors plus nécessaire de m'adresser le moindre courrier à ce sujet.

Dans l'attente de vos futurs décrets, et avec tout le respect que l'on vous doit.

1 J'ai bien installé open office, mais cela n'a rien changé...

2 Voir: <http://www.pcinpact.com/actu/news/54628-jacques-myart-nationalisation-loi-internet.htm>